



FO CCI-Paris-IDF
2 rue de Viarmes
75002 Paris
@ : fo@cci-paris-idf.fr

À l'attention de Monsieur Neyrault,
Directeur général adjoint,
Directeur des Ressources Humaines

Paris, le mardi 10 mai 2016

Objet : Demande que plusieurs propositions de poste soient traitées en plusieurs entretiens.

Monsieur le Directeur,

Nous avons appris que dans certains cas quand un agent candidatait à plusieurs postes ses candidatures étaient traitées **au cours d'un seul entretien**.

Sachant que les postes n'ont pas la même qualification, n'ont pas le même profil et parfois sont sur des sites différents, nous ne voyons pas comment un agent peut se préparer efficacement. Les conditions ne sont pas réunies pour que la Direction puisse elle aussi l'évaluer correctement et de manière appropriée.

Tout ceci ne peut que favoriser la confusion et est l'expression de l'urgence. Confusion et urgence qui ne sont pas favorables à une réflexion sereine et à une étude équitable et juste des candidatures.

Cette pratique est de nature à porter préjudice aux candidats et nous inviterons les agents qui n'ont pas obtenu leur reclassement ou le poste qu'ils ambitionnaient à introduire un recours afin de contester leur licenciement ou le rejet de leur candidature sur le poste visé.

Nous vous demandons de cesser de telles pratiques et d'accorder à chaque candidat un entretien par poste offert.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Bureau FO-CCI Paris-Îdf